



HAL
open science

L'Allier face à la métropolisation : une étude empirique

Jean-Charles Edouard, Helene Mainet

► **To cite this version:**

Jean-Charles Edouard, Helene Mainet. L'Allier face à la métropolisation : une étude empirique. Cahiers de géographie du Québec, 2007, 51 (143), pp.177-195. halshs-00686449

HAL Id: halshs-00686449

<https://shs.hal.science/halshs-00686449v1>

Submitted on 10 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article paru dans les *Cahiers de Géographie du Québec*, 2007, volume 51, n°143, septembre, pp. 177-195

L'Allier face à la métropolisation : une étude empirique

Jean-Charles EDOUARD

Hélène MAINET

Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 997 CERAMAC, BP 10448,
F-63000 Clermont-Ferrand, France

Résumé : La métropolisation est un processus de sélection des territoires, à travers la concentration des hommes et des activités dans les villes les plus importantes et les plus dynamiques. Dans ce contexte, on peut s'interroger sur la place des territoires apparemment en marge. Le département de l'Allier (région Auvergne) fournit un bon exemple des dynamiques dans des espaces métropolisés par des centres extérieurs mais offrant néanmoins des formes d'intégration.

Mots clés : Métropolisation, dynamique urbaine, villes petites et moyennes, Allier (France)
The department of Allier (Auvergne, France) towards Metropolization : a Case Study

Abstract : Metropolization is a selective process of human and economic concentration in the most dynamic cities. In this context, what is the place of territories occupying a so-called marginal position ? The department of Allier (Auvergne, France) offers a good example of socio-spatial dynamics in a metropolized space, depending on external urban centres but also opposing features of integration.

Key words : Metropolization, urban dynamic, small and medium-sized cities, Allier (France)

La métropolisation est un phénomène économique et une dynamique spatiale de concentration des personnes et des activités dans les villes les plus importantes ainsi qu'un processus de sélection des territoires. Or, dans cette logique de différenciation des systèmes urbains, quelle est la place des villes petites et moyennes ? En effet, si on considère la métropolisation comme l'affermissement du poids démographique et économique du sommet de la hiérarchie, que reste-t-il aux espaces non métropolitains ? Nous prendrons l'exemple de l'Allier, département *a priori* « en marge » de la métropolisation mais polarisé par des métropoles extérieures, pour questionner les implications du développement métropolitain à travers une étude de cas.

Le choix de l'Allier est opportun¹ car il offre le modèle des espaces commandés par des villes moyennes (Vichy, Moulins et Montluçon). Le contexte d'ensemble est problématique (déclin démographique, fragilité industrielle). L'Allier serait-il, comme l'écrivent M. Savy et P. Veltz (1993), une périphérie pauvre, un arrière-pays qui se dépeuple, dont les centres métropolitains riches n'auraient plus besoin ? Se pose alors la question de la part des effets de la métropolisation dans ce constat, du rôle de l'éloignement de métropoles dynamiques ne permettant pas à ce département de bénéficier d'une ombre portée positive. Le département serait-il victime d'un phénomène de concentration des hommes et des activités motrices dans des métropoles extérieures ? S'inscrit-il plutôt dans un processus de différenciation économique de l'espace sous domination métropolitaine qui lui permet de bénéficier d'une ombre portée positive mais pas nécessairement suffisante ?

Il s'agit donc bien de mesurer les effets humains, économiques et géographiques de la métropolisation, mais aussi de s'intéresser aux évolutions possibles pour tenter de s'intégrer dans un cercle vertueux et s'inscrire dans le processus de division technique et sociale (Ascher, 1998) qu'implique nécessairement la métropolisation en cours.

I- LE CONCEPT DE MÉTROPOLISATION APPLIQUÉ À L'ALLIER

1- UN CONCEPT POLYSÉMIQUE ET MULTISCALEAIRE

La métropolisation est utilisée pour décrire l'évolution urbaine des pays économiquement avancés. Elle se caractérise par le renforcement du poids des grandes agglomérations qui concentrent de plus en plus les hommes, les capitaux, les biens matériels et immatériels (Lévy et Lussault, 2003 ; Leroy, 2000). Certains auteurs mettent l'accent sur le processus de « renforcement des fonctions économiques en matière de décision, de direction et de gestion des systèmes économiques et de leur concentration dans quelques pôles urbains majeurs » (Bonneville, 1993). Nombreux sont ceux qui soulignent que les facteurs favorisant certains centres urbains (au détriment d'autres) sont liés aux stratégies d'implantation des entreprises, notamment celles de services. L'approche économique est donc largement privilégiée dans l'étude de la dynamique de métropolisation (Veltz 1996 ; Lacour et Puissant, 1999, etc.). Ce qui compte, c'est la capacité à attirer des entreprises, multinationales de préférence, à offrir des équipements et des communications de qualité, des services aux entreprises de haut niveau et à former une main-d'œuvre qualifiée (Cattan *et alii*, 1994 ; Rozemblat, 1992, etc.). La métropolisation est donc fortement sélective et déséquilibrée, tant aux échelles intra-urbaines qu'interurbaines.

A l'échelle intra-urbaine, les études portent sur ses effets internes, liés à l'accroissement des mobilités, selon des critères d'accessibilité différenciée des territoires. Par ailleurs, elle engendre des processus de ségrégation et de fragmentation. La métropolisation associe deux logiques de fonctionnement (l'une d'intensification-concentration et l'autre d'extension-dilution) qui permettent de revisiter la notion déjà ancienne de centre-périphérie (de Roo, 1993 ; Lacour et Puissant, 1999). La métropole ainsi recomposée est donc à géométrie variable, marquée par des formes renforcées de polycentrisme avec l'apparition et le renforcement de nouvelles polarités (Mignot, 1999). Pour décrire plus correctement cette réalité évolutive, F. Ascher a créé le concept de métapole qui concerne un territoire fonctionnel au quotidien. « Une métapole, c'est l'ensemble des espaces dont tout ou partie des habitants, des activités économiques ou des territoires sont intégrées dans le fonctionnement quotidien (ordinaire) d'une métropole. Les espaces qui composent une métapole sont profondément hétérogènes et pas nécessairement contigus » (Ascher, 1995).

Ce n'est pas l'échelle d'analyse dans laquelle nous nous situons. En effet, l'Allier est à l'écart des influences directes et quotidiennes des métropoles françaises, trop éloigné du réseau de proximité physique. Les temps de trajet le montrent. Paris est à 2h30 de Moulins, à 3h de Vichy et à plus de 3h de Montluçon par le train (entre 3 et 4h par la route). Lyon est à plus de 2h de train de Vichy, la plus proche des villes moyennes de l'Allier. Il n'y a que Clermont-Ferrand qui soit à une « distance quotidienne » de Vichy (de 30 à 45 minutes selon le moyen de transport), mais ce n'est qu'une métropole régionale dont les logiques de métropolisation ne peuvent être comparées à celles de Paris, voire de Lyon (figure 1).

A l'échelle interurbaine, la métropolisation correspond à une sélection entre les villes, selon une logique de concurrence ou de complémentarité. Elle se marque par une mise en réseau importante des villes entre elles, mais surtout des acteurs de l'économie mondialisée. Or, le renforcement du sommet de la hiérarchie urbaine pose la question de la place des échelons inférieurs. En France, la métropolisation ne favoriserait-elle que l'agglomération parisienne ? Par ailleurs, plusieurs auteurs se sont interrogés sur la différenciation spatiale induite par la métropolisation, à plusieurs échelles (entre régions urbaines et régions rurales, entre villes

d'une même région, entre zones urbaines métropolisées et zones urbaines non métropolisées, etc.). Les zones urbaines non métropolisées sont définies comme des espaces plus ou moins bien commandés par des villes moyennes et « intermédiaires » (Ascher, 1998). Leur avenir semble problématique, surtout pour celles qui sont trop éloignées des métropoles pour profiter des effets de leur croissance (Sallez et Vérot, 1993). C'est le cas, *a priori*, de l'Allier.

2- L'ALLIER, UN ESPACE POLARISÉ PAR LES VILLES MOYENNES

Ce département est caractérisé par une concentration certaine des hommes et des activités dans les villes principales. Le taux d'urbanisation est proche de 70 %. L'Allier dispose d'un réseau urbain tricéphale avec trois villes moyennes à sa tête : « Vichy la touristique » (80 194 hab.), « Montluçon l'industrielle » (78 477 hab.) et « Moulins l'administrative », la préfecture du département (58 355 hab.). Ces aires urbaines sont respectivement à la 98^e, 100^e et 126^e places nationales sur 354 (INSEE, RGP 1999).

La tricéphalie urbaine entraîne une bonne répartition géographique des services. Seules 66 communes (8 % de la population) sont à plus de 45 minutes d'un pôle urbain et des équipements correspondants. L'ensemble des trois agglomérations concentre 72 % de la surface de vente, avec un poids plus important dans les secteurs de l'équipement de la personne, de la culture-loisirs et de l'équipement du foyer. On note un débordement extérieur des zones de chalandise : Montluçon polarise le nord-est de la Creuse et le nord du Puy-de-Dôme ; Moulins, le sud de la Nièvre et l'est de la Saône-et-Loire et Vichy, le nord du Puy-de-Dôme. Les emplois départementaux sont également fortement concentrés dans les villes moyennes (tableau 2). Ces trois pôles regroupent 57 % des emplois.

Pour le tertiaire supérieur, l'Allier compte 3000 emplois dans les fonctions métropolitaines les plus qualifiées, à forte valeur ajoutée, caractérisant les plus grandes villes. Ils représentent 3,5 % de l'emploi total des aires urbaines du département, proportion légèrement inférieure à celles des aires urbaines de taille équivalente au niveau national (4,5 %). Comparée aux autres, Montluçon se caractérise par une proportion plus élevée des secteurs de la recherche-enseignement. Par ailleurs, dans l'Allier, les services aux entreprises ne représentent que 11 % de l'emploi (14 % en Auvergne et 21 % en France métropolitaine). Cette sous-représentation est en partie liée au caractère multipolaire de l'offre, éclatée entre les trois aires urbaines, concurrentes plus que complémentaires. Les besoins sont moins bien satisfaits que dans les autres départements auvergnats puisque 43 % des prestations sont réalisés hors département. L'exemple de l'enseignement supérieur est probant. Les formations de l'Allier accueillent environ 4000 étudiants (1700 à Montluçon, 1400 à Vichy et 900 à Moulins). Pour les filières non présentes dans l'Allier, le pôle clermontois attire 60 % et celui de Lyon 8 % des 7800 étudiants inscrits à l'extérieur du département (INSEE, 2003b).

On a donc une bonne structuration interne mais, à l'évidence, des lacunes en équipements et services supérieurs nécessitant le recours à des métropoles extérieures. L'Allier serait-il donc le symbole des espaces urbains non métropolisés, victimes d'une dualisation spatio-économique liée à une métropolisation qui se fait ailleurs ?

II- L'ALLIER À L'ÉCART DES LOGIQUES MÉTROPOLITAINES : ÉLOIGNEMENT ET DÉPENDANCE

1- À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE, LES EFFETS NÉGATIFS DE LA MÉTROPOLISATION SUR LA DÉMOGRAPHIE ET L'ÉCONOMIE

Un examen des principaux indicateurs démographiques et fonctionnels fait apparaître un bilan plutôt négatif (tableau 1).

Le département est marqué par une baisse démographique et un net vieillissement de la population (INSEE, RGP 1999). En 1999, l'Allier compte 344 700 habitants contre 424 600 au moment du maximum en 1886 (population estimée au 1^{er} janvier 2003 : 342 307 hab.).

Depuis 1968, l'Allier a perdu 41 000 habitants, l'équivalent d'une agglomération comme Moulins. Ainsi le département occupe-t-il aujourd'hui la 60^e place nationale (52^e en 1975). Il participe en cela au déclin quasi généralisé des départements situés au centre de la France et qui, pour une grande part, sont également des espaces éloignés des principales métropoles. La structure par âge est édifiante. Il y a une sur-représentation des plus de 60 ans (29 % de la population, 11^e rang national), un déficit des jeunes adultes entre 20 et 40 ans et un déficit croissant des moins de 20 ans (20,5 % de la population, 86^e rang national). Un habitant sur deux a plus de 43 ans (âge médian supérieur de six ans à celui de la France métropolitaine).

Tableau 1- Evolution démographique des unités urbaines de l'Allier

	Population 1999	Taux variation annuelle 1990-1999	Taux variation annuelle 1982-1990	Taux variation annuelle 1975-1982	Population 1896	Solde migratoire 1990-1999	Solde migratoire 1975-1982
AU Moulins	58 355	-0,39	-0,1	0,19	29 694	-0,46	-0,12
UU Moulins	40 050	-0,45	-0,4	-0,17		-0,55	-0,67
AU Vichy	80 194	-0,19	-0,09	0,33	30 506	0,13	0,52
UU Vichy	60 877	-0,26	-0,36	0,17		0,14	0,32
AU Montluçon	78 477	-0,47	-0,58	-0,46	40 685	-0,26	-0,33
UU Montluçon	60 993	-0,55	-0,92	-0,75		-0,36	-0,74
UU Cosne-d'Allier	2407	-0,21	-0,01	1	2 185	0,69	1,71
UU Gannat	5838	-0,15	-0,69	-0,23	5 676	0,15	-0,27
UU Commentry	8018	-1,08	-1,17	-1,19	13 574	-0,68	-1,03
UU Néris-les-Bains	2708	-0,49	-0,4	0,44	2 723	0,38	0,79
UU Varennes-sur-Allier	4657	-0,86	-0,81	-0,3	3 626	-0,66	-0,43
UU Lapalisse	4141	-0,78	0,15	-0,04	4 109	-0,33	0,05
UU Saint-Pourçain-sur-Sioule	5266	0,23	-0,1	-0,39	1 083	0,77	-0,13
UU Dompierre-sur-Besbre	3477	-1	-0,74	-0,26	3 304	-0,66	-0,93

Source- INSEE UU : unité urbaine ; AU : aire urbaine

Mais l'aspect le plus important est l'étude du solde migratoire (figure 1). En effet, lui seul témoigne de la capacité ou non à retenir la population et il peut donner des indications précieuses sur l'attraction des grandes régions métropolitaines extérieures. À l'échelle du département, les chiffres sont négatifs : le taux annuel moyen du solde migratoire entre 1990 et 1999 est de - 0,1 %. Il y a davantage de Bourbonnais qui partent que de personnes qui viennent s'installer définitivement. La structure par âge des migrants est intéressante. Pour les populations proches de l'âge de la retraite, le bilan est positif. Plus inquiétant est le solde très négatif des 15-29 ans (- 14 % entre 1990 et 1999), mais également, dans une moindre mesure, des actifs d'âge moyen (30-39 ans). Il y a là, sans aucun doute, un effet de la métropolisation car le départ des jeunes est motivé par la concentration des universités et grandes écoles dans la métropole régionale d'abord (Clermont-Ferrand), mais également dans d'autres grandes villes (Paris surtout et Lyon). De même, le solde migratoire négatif des actifs de 30-39 ans s'explique par un déficit local d'emplois, surtout qualifiés, et donc par la nécessité de se rendre dans des bassins d'emploi plus prolifiques et où les possibilités de promotion sont plus grandes. Entre 15 et 25 % des départs des 15-39 ans se font vers des zones métropolitaines

(Clermont-Ferrand, Ile-de-France, Lyon). De plus, les jeunes couples privilégient les grandes métropoles où le double emploi est plus aisé. Il y a là un handicap majeur pour l'Allier.

On le devine, la dynamique démographique est largement liée à une situation socio-économique guère plus florissante. Dans une économie majoritairement tertiaisée, l'Allier se caractérise par une sur-représentation des activités des secteurs primaire et secondaire. L'agriculture fournit encore un emploi sur quinze (contre 1/25 en France) alors que le secteur secondaire maintient ses effectifs (12 % des établissements, un emploi sur cinq). La part de l'emploi industriel dans l'emploi total du département est de 18 % plus élevée que celle de l'ensemble du pays. Le secteur industriel connaît des augmentations sensibles dans les industries agroalimentaires (IAA) avec plus 20 % des effectifs entre 1993 et 2001, les industries du bois, du papier et des composants électriques et électroniques (INSEE, 2003b). L'ossature industrielle est intéressante : métallurgie et transformation des métaux, chimie-caoutchouc-plastique et industrie des équipements mécaniques occupent 43 % des salariés de l'industrie (30 % en moyenne nationale). Si on ajoute les IAA, on a 60 % de l'emploi industriel. Cette spécificité est primordiale pour comprendre les enjeux de métropolisation. L'appareil productif s'appuie en effet sur la présence de grands groupes nationaux et internationaux : Peugeot SA à Dompierre-sur-Besbre (760 employés), secteur métallurgique à Montluçon-Commentry (Ateliers Mécaniques Industrie Spéciale : 500 ; Erasteel : 350), Dunlop-Goodyear à Montluçon (810), Adisseo à Commentry (700), etc. Leur présence reflète une certaine dépendance : 28 % des établissements de plus de 10 salariés ont leur siège hors du département (24 % en moyenne en Auvergne).

La métropolisation en tant que concentration des activités dans les plus grandes villes fait également plus classiquement son œuvre dans l'Allier puisque plus de 50 % des départs d'établissements se font au bénéfice de l'Ile-de-France et de Rhône-Alpes (37,5 % pour l'Ile-de-France et 17,7 % pour Rhône-Alpes). Pour les emplois qualifiés (cadres supérieurs et professions intermédiaires), les migrations hors Allier se font majoritairement vers l'Ile-de-France. Les établissements externalisent dans des domaines tels que la publicité-marketing, le traitement des déchets, la formation et la location de véhicules et de matériels (INSEE 2004b). On sait que le processus de métropolisation se traduit classiquement par une sélection de la dynamique économique dans les grandes villes : d'un côté l'accroissement des activités d'amont (recherche et développement, conception) et d'aval (publicité, communication, etc.), de l'autre la diminution des activités secondaires. Il semble que ce soit tout le contraire dans l'Allier, ce qui tendrait à montrer que non seulement le département ne participe pas à la dynamique métropolitaine, mais qu'il subit une érosion des secteurs dynamiques.

Cette situation économique n'est pourtant pas aussi dramatique qu'il n'y paraît. Si l'on replace le département dans son contexte régional, certains indicateurs paraissent tout à fait positifs, en termes de capacité à attirer des entreprises et des emplois, même si les chiffres absolus concernent de petits effectifs. Il y a des indices d'un potentiel pour freiner une marginalisation spatiale.

S'il se crée moins d'entreprises qu'ailleurs en France, le taux de survie est meilleur : sur 100 nouvelles entreprises, 55 existent toujours cinq ans après, soit trois fois plus que la moyenne nationale.

De plus, l'Allier, dans la période 1996-2001, a un solde de transfert d'entreprises très largement positif avec un gain final de 49 unités, pour une moyenne régionale de 9 (note 6). Ce mouvement s'est traduit par un apport net de 20 employés, alors que dans le même temps la région Auvergne connaissait un déficit moyen de 21 employés. Sur 769 établissements entrés en Auvergne, le département de l'Allier en a accueilli 213 soit 27,7 % du total, plus que

la Haute-Loire (195) qui compte pourtant des zones d'emploi dynamisées par la proximité de Saint-Étienne et de Lyon (INSEE 2004c).

Toutefois, la mise en relation du nombre d'établissements entrés avec celui du nombre d'employés met l'accent sur un point fondamental : les établissements qui ont intégré le département employaient peu de salariés, voire pour un nombre non négligeable d'entre eux aucun (213 établissements arrivés, 178 salariés et aucun établissement de plus de 40 salariés). Finalement l'Allier montre une capacité à garder des entreprises de grande taille, installées dans la période 1960-1980 dans le cadre des politiques de reconversion des bassins miniers et industriels en difficulté, à côté d'une foule de très petites entreprises (TPE).

Cette dynamique socio-économique se retrouve largement dans le profil urbain du département.

2- À L'ÉCHELLE DES VILLES : LA DÉPENDANCE EXTÉRIEURE

Les villes moyennes sont relayées par un tissu de petites villes limitées quantitativement et essentiellement concentrées à l'est du département (figure 1). Sur le plan démographique, entre les deux derniers recensements, presque toutes ces villes ont perdu de la population, cumulant le plus souvent un solde naturel et un solde migratoire négatifs. Le monde urbain ne semble pas mieux résister au déclin démographique que les campagnes, à l'exception de Vichy (+ 0,14 % entre 1990-1999) qui attire très majoritairement des personnes âgées, les jeunes actifs quittant massivement la ville. Les villes moyennes comme Montluçon et Moulins perdent plus de population par déficit migratoire que les petits organismes urbains qui, dans le cas de Saint-Pourçain-sur-Sioule ou de Cosne-d'Allier, enregistrent même un solde positif entre 1990 et 1999 (tableau 1).

Quelques espaces résistent mieux et sont encore attractifs. La moitié sud du département, plus proche du pôle clermontois, voit une très large majorité de ses communes enregistrer un solde positif. La métropolisation clermontoise jouerait probablement ici favorablement en faisant du sud du département un espace d'étalement urbain. On assisterait à une logique de métropolisation de la métropole régionale. Le phénomène est renforcé par l'axe du Val d'Allier et celui de l'A71 facilitant les relations avec la métropole.

L'influence des grandes villes extérieures est confirmée par l'analyse des flux migratoires définitifs interurbains (Edouard, 2001). Par ordre d'importance, les sorties se dirigent préférentiellement vers la métropole régionale (Clermont-Ferrand), la capitale nationale (Paris) et, enfin, Lyon. Précisons, tout de même, que dans tous les cas, les sorties l'emportent sur les entrées.

Sur le plan économique, aucune des trois villes moyennes ne parvient à s'affirmer comme pôle majeur structurant et dynamisant le territoire bourbonnais. Montluçon se cherche dans la reconversion industrielle et ne parvient pas à compenser la disparition de ses activités traditionnelles (sidérurgie, textile, etc.). Vichy n'est plus, depuis longtemps, la « Reine des villes d'eau », et son industrie, pourtant diversifiée, est en difficulté également. Quant à Moulins, il s'agit d'une ville préfecture banale, ne disposant d'aucune réelle locomotive économique tant dans le domaine industriel que dans celui des services privés. Les petites villes gardent, pour l'essentiel, un simple rôle de pôle de centralité pour leur environnement rural en déprise démographique, ce qui laisse présager un avenir problématique.

La dynamique des emplois est révélatrice des difficultés économiques. À l'échelle de l'Allier, on note une augmentation du nombre des emplois de + 6,2 % entre 1990 et 1999. Par contre, la plupart des centres urbains en ont perdu. L'exception la plus remarquable est celle de Saint-Pourçain qui bénéficie de la présence des ateliers Vuitton (tableau 2)².

Tableau 2 – Unités urbaines de 1 500 emplois ou plus en 1999

	Emplois totaux en 1999	Evolution 1990-1999
Montluçon	25 884	- 1,7 %
Vichy	25 182	+ 0,3 %
Moulins	21 889	+ 0,4 %
Commentry	3 581	- 14,9 %
Saint-Pourçain-sur-Sioule	3 249	+ 35,7 %
Gannat	2 238	- 6,4 %
Varennes-sur-Allier	2 138	- 7,0 %
Dompierre-sur-Besbre	1 933	- 5,2 %
Lapalisse	1 670	- 6,0 %

INSEE- Recensements de la population 1990 et 1999

L'absence de grandes villes dans le département de l'Allier implique également une forte polarisation des comportements d'achat vers l'extérieur pour les commerces et services. Dans ce domaine, Clermont-Ferrand exerce la plus forte influence. L'évasion est globalement plus importante pour les services privés rares (surtout les services aux entreprises) ou les services à caractère médical spécialisé où plus du tiers des besoins dans ce domaine sont satisfaits dans la capitale régionale (Edouard, 2001). L'influence est plus modérée pour les services financiers ou privés courants et bien plus encore pour le commerce de détail (sauf quelques commerces rares). En ce qui concerne les grandes agglomérations extérieures, seule Paris constitue une alternative. Lyon n'exerce qu'une influence limitée sur les confins de la Montagne bourbonnaise (est du département).

Ceci nous éclaire sur le positionnement de l'Allier par rapport à la métropolisation des activités tertiaires. Le département joue ici seulement le rôle de relais de l'influence clermontoise, donc métropolitaine, en offrant, par le biais essentiellement de ses villes moyennes, des commerces ou services courants ou semi-rares. On est bien dans une organisation hiérarchique de réseau urbain.

3- L'IMAGE BANALE D'UN DÉPARTEMENT PEU DYNAMIQUE

Dans une logique de compétition entre territoires, la métropolisation compte beaucoup sur l'effet d'image. Pour retenir ou attirer des entreprises et des habitants, c'est un paramètre important. Or, les images de l'Allier ne participent pas à une quelconque valorisation métropolitaine.

L'Allier n'a pas véritablement d'image. Généralement, les gens ne savent pas très bien où se situe le département. Il n'est associé à aucune référence forte, ni positive, ni négative. Aucun haut-lieu ou personnage emblématique ne ressort véritablement, à part Vichy associée à la Belle Epoque thermale tout autant qu'au régime de Pétain. Banalité et discrétion, voire indifférence, n'entraînent pas le rejet mais ne favorisent guère l'attractivité spontanée. C'est un département qu'on traverse, où on s'arrête éventuellement pour quelques jours de vacances, mais où rien ne motive de longs séjours. Les campagnes bocagères, la forêt de Tronçais, les éléments patrimoniaux banaux ne suffisent pas à donner une image forte du département (CERAMAC, 2005).

Par ailleurs, l'image véhiculée par les acteurs économiques ne porte guère sur la dynamique territoriale. La brochure de l'INSEE brochant le panorama local insiste sur un département « rural et industriel » où « 30 % des habitants vivent dans l'espace rural » (INSEE, 2003). En insistant sur les aspects sur-représentés par rapport aux valeurs nationales, on sur-valorise des traits minoritaires. De même, le Conseil général, dans sa brochure *Allier, terre d'industrie*, présente le département comme situé « au cœur de la France, un département d'équilibre avec ses trois pôles urbains de Moulins, Montluçon et Vichy rayonnant sur des campagnes

principalement vouées à l'élevage de bovins charolais ». L'image d'un département rural, voire agricole, sans réelle personnalité, est-elle attractive ?

La question d'un véritable marketing territorial se pose donc. Pour créer une « envie d'Allier », pour reprendre un slogan officiel, il convient certainement de sortir des schémas stéréotypés et réducteurs que sont la qualité de vie, le calme, la tranquillité, les charolais broutant dans des parcelles bocagères. Si ces images sont à même d'attirer des retraités (et de développer les emplois de services à la personne qui sont liés), on peut se demander si elles sont véritablement efficaces pour dynamiser un tissu économique en difficulté et pour attirer des jeunes. De même, l'attention est portée sur la situation centrale (« au cœur de la France »). Or, c'est un argument que tous les départements valorisent. La main-d'œuvre est qualifiée de « stable, fiable », le climat social y est « serein ». Est-ce suffisant pour attirer des entreprises extérieures, à l'heure où on recherche l'innovation et la qualification ?

Il y a certainement lieu, de la part des acteurs locaux, d'engager une vraie réflexion pour créer une image dynamique et, si possible, originale du département.

4- UN MANQUE DE TRADITION DE DEVELOPPEMENT ENDOGÈNE

L'Allier se singularise par rapport à d'autres bassins économiques auvergnats. En effet, il a un développement économique basé sur un tissu hétérogène : d'une côté, de grandes entreprises extérieures, fortement internationalisées et intégrées à des logiques capitalistiques exogènes ; de l'autre, un tissu de TPE et PME-PMI qui n'ont pas donné lieu au développement de secteurs locaux identifiés.

A cet égard, le contraste est notable avec des bassins proches, comme ceux de Thiers ou d'Ambert dans le Puy-de-Dôme ou de Sainte-Sigolène et d'Yssingaux en Haute-Loire, véritables districts industriels dont le fonctionnement endogène a été largement étudié (Gay, 1997 ; Fournier, 1998). Ces districts, Systèmes Productifs Localisés (SPL) pour certains, se sont ouverts à la mondialisation et à la capitalisation extérieure tout en gardant des logiques de développement endogènes remarquables (ce qui n'empêche pas les difficultés économiques pour certains). Dans l'Allier, cette faiblesse de tradition de développement endogène ne doit pas empêcher les acteurs locaux de favoriser des initiatives locales pour atténuer les effets de la dépendance.

Les petites villes de l'Allier, en se spécialisant dans le cadre de l'inscription dans les logiques réticulaires de quelques grandes entreprises, se limitent et ne favorisent pas leur processus de développement endogène. Par le biais de cette intégration, on reproduit le modèle économique des petites villes de monoindustrie ou monoactivité fortement présentes dans les régions d'industries lourdes. Quand il y a crise, la main-d'œuvre peu qualifiée se retrouve au chômage sans possibilité d'emploi local, ou est obligée de migrer vers d'autres lieux de production (plan de reclassement). Les cadres, qui n'ont que très rarement un ancrage territorial, partent soit vers une autre unité de la même entreprise, soit vers un nouvel emploi. Il est très rare d'assister à des phénomènes d'essaimage, bien que quelquefois, dans une stratégie d'externalisation (services par exemple), des cadres, menacés par un licenciement, créent leur propre activité dans une logique de sous-traitance avec leur ancien employeur. Cette situation est représentative des entités urbaines de petite taille des espaces en « creux » de la France, connaissant des problèmes de croissance et qui devraient favoriser probablement la création de pôles de développement avec des entreprises innovantes et locales.

L'Allier semble plutôt victime des processus de concentration et de sélection. Pourtant, cette situation difficile ne doit pas masquer l'intégration des villes de l'Allier aux logiques métropolitaines.

III- L'ALLIER EST INTEGRÉ A DES LOGIQUES ÉCONOMIQUES LIÉES AU PROCESSUS DE MÉTROPOLISATION

1- LES LOGIQUES MÉTROPOLITAINES DES ENTREPRISES ET L'ALLIER

Les enquêtes menées auprès de grandes entreprises industrielles ou tertiaires, dont certaines installées récemment, montrent clairement que les établissements sont très majoritairement des unités de production ou de maintenance, rarement de décision. Ceci est un aspect intéressant de la stratégie des plus grands groupes et de la capacité de certains territoires à s'inscrire dans la logique réticulaire de celle-ci. La division du travail se double d'une sélection spatiale où l'Allier semble avoir trouvé sa place. Les grandes entreprises du département « dégraissent », certaines ferment, mais elles quittent peu le département, ce qui tend à montrer que les difficultés sont structurelles et non liées à la localisation dans un département de marges métropolitaines.

Cette idée est très largement corroborée par l'observation des échanges d'entreprises³ (INSEE 2004c). Ainsi l'Allier est-il bénéficiaire avec les régions Ile-de-France et Rhône-Alpes. Pour la période 1996-2001, le bénéfice avec la première est de 39 entreprises, et de 4 avec la seconde. Ces deux régions représentaient près de 70 % des installations (53,9 % pour l'Ile-de-France, 15,1 % pour Rhône-Alpes). Il s'agit d'entreprises qui ont choisi l'Allier, dans une volonté de redéploiement territorial, pour installer des unités de production ou des sociétés de maintenance.

Cette inscription de l'Allier dans la division du travail entrepreneurial explique également son important taux de dépendance (rapport entre les effectifs salariés dépendant d'un centre extérieur et les effectifs salariés globaux de l'Allier), proche de 50 %. Comme on l'a vu, celui-ci est lié notamment à la présence de grands groupes étrangers (le groupe nippon-américain Goodyear-Sumitomo ; l'allemand Bosch ; le néerlandais Wavin (tubes en PVC), etc.) qui représentent 22 % des salariés bourbonnais, mais aussi d'un grand nombre d'entreprises franciliennes de taille variée et occupant plus de 50 % de la main-d'œuvre. Celle-ci appartient pour plus de 40 % à la catégorie des ouvriers, ce qui insiste sur le caractère productif des établissements qui viennent s'installer.

La place de l'Allier dans la stratégie métropolitaine des entreprises se traduit également par son faible taux de rayonnement (nombre d'emplois extérieurs contrôlés par des entreprises bourbonnaises) soulignant la part modeste des entreprises susceptibles de délocaliser une partie de leur activité.

La dépendance assez forte du département de l'Allier par rapport aux groupes étrangers ou franciliens (plus de 75 % des entreprises) montre que celui-ci est finalement attractif et s'inscrit bien dans les stratégies des groupes industriels et tertiaires, et en particulier des plus grands. Ceci pose quand même le problème de la dépendance accrue vis-à-vis de décisions extérieures. Elles répondent à des critères de rentabilité et sont indifférentes aux impacts locaux qui peuvent être très lourds (exemple de Sediver appartenant à un groupe italien peu soucieux de la réglementation française en matière de licenciement par exemple) dans les zones d'emploi à trop forte spécialisation ou trop forte concentration.

Ainsi, à l'échelle de l'Allier, l'indice de concentration des emplois⁴ est de 31,2 %, tandis que l'indice de spécialisation sectorielle⁵ est de 41,3 %. Il y a donc là une situation de vulnérabilité importante (INSEE, 2004a). Par ailleurs, l'externalisation et la sous-traitance dynamisent peu le tissu économique local. Les grandes entreprises fonctionnent en interne pour les services aux entreprises ou avec des entreprises extérieures à l'Allier, selon des logiques de groupe. Les seules activités utilisées localement sont des services de base (entretien des locaux, construction, gardiennage, etc.).

Les raisons qui poussent les entreprises à s'installer dans l'Allier sont multiples. La situation centrale et l'importance de la logistique sont des paramètres importants. Les entrepreneurs

rencontrés ont tous souligné le rôle essentiel de la localisation, permettant de rayonner sur les différents départements français (voir note 1). En ce domaine, le département semble relativement concurrentiel, même si la qualité des liaisons autoroutières reste à améliorer (mise à 2x2 voies de la liaison est-ouest qu'est la RCEA : la Route centre Europe-Atlantique), ainsi que celle des dessertes locales. L'installation du centre logistique de la SERNAM à Montmarault est symptomatique de cette dynamique. De ce point de vue, l'Allier est pleinement intégré aux logiques de mobilité et de flux générées par la métropolisation. L'autre atout concerne la main-d'œuvre. Les acteurs économiques apprécient sa stabilité et sa fiabilité (dans ce département longtemps marqué par le communisme rural, l'agitation sociale urbaine n'a jamais été vive). La mobilité entrante est forte pour les emplois d'encadrement (peu de recrutement local) alors que pour les techniciens et opérateurs, l'offre locale est largement satisfaisante (la main-d'œuvre étant souvent formée en interne dans les entreprises à haute technicité). Cependant, l'atout peut se révéler sclérosant. Qui dit faible mobilité salariale dit faible renouvellement et rajeunissement de la main-d'œuvre.

On voit donc apparaître ici le rôle territorial, le besoin d'ancrage dans un environnement géographique précis des activités économiques. Si les villes de l'Allier sont intégrées aux logiques discontinues et largement « archipelisées » des territoires de la métropolisation, c'est pour des atouts perçus comme positifs dans le fonctionnement réticulaire des entreprises. La logique de métropolisation s'observe également à l'échelle intra-départementale.

2- UNE DIFFÉRENCIATION TERRITORIALE DES EFFETS DE LA MÉTROPOLISATION

Les effets de la métropolisation sont différents selon les zones d'emploi (ZE, définies par l'INSEE comme les espaces géographiques à l'intérieur desquels résident et travaillent la plupart des actifs).

Les zones d'emploi de Vichy, Montluçon et Moulins, les trois principales de l'Allier, sont celles qui, avec Clermont-Ferrand, échangent le plus, à l'échelle de l'Auvergne, avec la région Ile-de-France. Rhône-Alpes concerne surtout le bassin de Vichy. Pour les transferts d'établissement, les zones d'emploi présentent aussi des dynamiques inégales, bien qu'il n'y ait que celle de Moulins qui ait subi un déficit (même si cela ne concerne qu'une seule unité !), la plaçant en dessous du solde moyen régional qui est de + 0,44 ‰ (tableau 3). Tous les autres bassins connaissent un solde supérieur à la moyenne régionale avec un taux record à l'échelle de l'Allier pour Dompierre-sur-Besbre (+1,57 ‰ soit un gain de huit établissements). Ce résultat est le corollaire d'échanges de proximité avec les départements limitrophes (Nièvre, Saône-et-Loire).

Tableau 3 - Répartition par zone d'emploi des différents flux avec l'extérieur pour la période 1996-2001

Zone d'emploi (ZE)	Flux de transferts avec l'extérieur de l'Auvergne ⁶						Stock d'établissements au 1/1/1999	Solde moyen annuel (en ‰)
	Entrées d'établissements dans la région	Salariés concernés	Sorties d'établissements de la région	Salariés concernés	Solde d'établissements	Salariés concernés		
Dompierre s/Besbre	19	24	11	16	+8	+8	850	+1,57
Gannat	7	5	4	1	+3	+4	609	+0,82
St Pourçain	9	1	5	2	+4	-1	913	+0,73
Montluçon	67	43	48	26	+19	+17	4 924	+0,64
Vichy	74	61	58	90	+16	-29	5226	+0,51
Moulins	37	44	38	23	-1	+21	3 070	-0,05

Source : INSEE – Sirène 2004

Concernant la spécialisation sectorielle (voir note 5), nous pouvons observer des vulnérabilités variables selon les zones d'emploi. La zone la plus fragilisée potentiellement est celle de Dompierre-sur-Besbre qui présente une forte spécialisation dans les industries du bois et du papier, mais surtout dans la métallurgie et la transformation des métaux. Dans cette activité, la présence d'un établissement du groupe Peugeot de 800 salariés contribue à en faire une zone particulièrement concentrée. Elle affiche le plus fort taux de concentration régionale et le 5^e rang à l'échelle nationale (voir note 4). Il faut ajouter à cela un très fort degré de spécialisation (3^e place régionale, 9^e nationale). Celle de Saint-Pourçain, avec la présence du groupe Vuitton (environ 500 emplois), présente un profil similaire avec une forte dynamique actuelle, puisqu'elle bénéficie des logiques métropolitaines du leader de la maroquinerie de luxe, mais une forte vulnérabilité avec un indice de spécialisation de 53,7 % (5^e rang régional, 24^e rang national) et un indice de concentration élevé (43,6 %, 2^e rang régional, 8^e rang national) (tableau 4).

Les zones de Montluçon et Gannat présentent des niveaux de concentration assez élevés, mais elles disposent par ailleurs d'un ensemble d'activités plus large. Cette diversification sectorielle atténue la vulnérabilité. Ainsi, à Montluçon, les PME représentent-elles près de 68 % des effectifs salariés.

Ce sont donc les ZE de Moulins et Vichy qui présentent la diversité sectorielle et structurelle la plus forte, ce qui n'est pas un gage actuel de dynamisme (figure 2).

**Tableau 4 - Principales caractéristiques des zones d'emploi bourbonnaises.
Classement parmi les 348 zones d'emploi métropolitaines**

Zone d'emploi	Part de l'emploi régional	Indice de spécialisation sectorielle*		Indice de concentration de l'emploi**		Population
	En %	En %	Classement au niveau métropolitain	En %	Classement au niveau métropolitain	Classement au niveau métropolitain
Dompierre/B.	1,3	59,5	9	44,9	5	340
St-Pourçain/S.	1,4	53,7	24	43,6	8	342
Gannat	0,7	43,5	119	34,4	34	347
Montluçon	8,9	39,0	169	27,5	84	129
Vichy	7,5	29,1	276	17,9	204	158
Moulins	5,4	22,9	321	19,0	187	211

Source : INSEE

*Mesure la spécialisation des activités de la zone dans un nombre plus ou moins important de secteurs. Si celui-ci est élevé, une part importante de l'emploi est concentrée dans quelques secteurs déterminés.

** Représente la part de l'emploi total relative aux dix premiers établissements employeurs de la zone.

Il apparaît clairement que les ZE les plus spécialisées et les plus concentrées appartiennent aux zones les moins urbanisées, celles qui s'organisent autour d'une petite ville dominant un espace encore marqué par la ruralité. Ces territoires sont davantage dépendants pour leur dynamique, surtout industrielle, de leur capacité à attirer des entreprises et à s'inscrire dans la stratégie réticulaire de quelques grands groupes. En fonction du potentiel limité de main-d'œuvre, cela concerne obligatoirement un nombre réduit d'entreprises et laisse peu de place au développement d'autres entreprises, si ce n'est en sous-traitance. Quelques installations fortement pourvoyeuses d'emplois suffisent à satisfaire une grande partie de la demande. Les ZE de Dompierre et Saint-Pourçain correspondent parfaitement à ce cas de figure.

Les ZE urbaines bien qu'inscrites dans les réseaux des grands groupes parviennent mieux à diversifier le tissu d'entreprises tant sur le plan structurel que sectoriel, dans la mesure où elles disposent d'un socle de main-d'œuvre quantitativement plus important et qualitativement plus diversifié.

Conclusion et perspectives

Au terme de cette étude de cas, trois idées clefs apparaissent.

Premièrement, l'Allier illustre bien la distinction à faire dans les logiques réticulaires de la métropolisation entre les réseaux de proximité physique dont le département est largement exclu (éloignement des grands centres métropolitains) et les réseaux de proximité relationnelle dans lesquels il peut s'intégrer (stratégies des entreprises, industrielles en particulier). L'Allier est bien à la marge de la métropolisation, mais pas en marge, « à la limite, mais pas hors des limites ». Cet exemple montre que ce type de territoire peut rester intéressant pour des entreprises nationales ou internationales souhaitant bénéficier d'un « ancrage au sol », d'une intégration dans des logiques territoriales. Les points intéressants de l'Allier sont, dans ce cas, la main-d'œuvre et l'accessibilité. Il n'y a donc pas d'effets de la métropolisation seulement dans les grandes métropoles.

Deuxièmement, il faut souligner les faiblesses de cette situation, synonyme de vulnérabilité et de dépendance. La métropolisation se traduit par des enjeux locaux importants. L'Allier a une place dans la division du travail des acteurs économiques peu porteuse en termes d'emplois, surtout qualifiés, et peu attractive pour des populations jeunes susceptibles d'insuffler aussi une dynamique démographique. On constate une forte part d'entreprises d'exécution, de sous-traitance et surtout de filiales de groupes étrangers ou nationaux impliquant une fragilisation d'un tissu économique fortement dépendant de décisions extérieures. Cette vulnérabilité est doublée, dans ce cas, par la faiblesse de l'entrepreneuriat local, une absence de véritable tradition de développement local endogène.

Troisièmement, l'avenir ne peut se concevoir qu'à la lumière du nouveau contexte de valorisation territoriale liée aux politiques nationales récentes. Le soutien au développement économique des territoires de la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT, ex-DATAR) et de l'Union européenne passe par une logique de compétitivité et de situation de métropolisation (importance de la Recherche-Développement, etc.) à travers les Pôles de Compétitivité et les Pôles d'Excellence Rurale. Quelle sera désormais la capacité de l'Allier à mobiliser les acteurs dans ce contexte d'attractivité, de concurrence et de compétitivité ?

Bibliographie

- ASCHER François (1998) *La République contre la ville. Essai sur l'avenir de la France urbaine*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, coll. « Mondes en cours », 208p.
- ASCHER François (1995) *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 345p.
- BONNEVILLE Marc (1993) « Processus de métropolisation et dynamiques de recomposition territoriale dans l'agglomération lyonnaise », *Actes du colloque Métropoles en déséquilibre ?* Paris, Economica, pp. 321-343
- CATTAN Nicole (1992) *La mise en réseau des grandes villes européennes*, Paris, Université Paris-I, thèse de doctorat en géographie, 379p.
- CATTAN Nicole, PUMAIN Denise, ROZEMBLAT Claude et SAINT-JULIEN Thérèse (1994) *Le système des villes européennes*, Paris, Anthropos, 201p.
- CERAMAC (2005) *Le département de l'Allier, diagnostic territorial. Propositions pour une politique d'accueil*, étude pour le Conseil général de l'Allier, 118p.

- ÉDOUARD Jean-Charles (2003) « Positionnement hiérarchique incertain d'une ville-préfecture par l'étude des services marchands. L'exemple de Moulins (Allier) », *site Internet RESEER*.
- ÉDOUARD Jean-Charles (2001) *Organisation et dynamiques urbaines du nord du Massif central*, Clermont-Ferrand, PUBP, CERAMAC, n° 16.
- FOURNIER Mauricette (1998) *Les dynamiques industrielles d'une moyenne montagne. Innovations, initiatives en Auvergne et Velay*, Clermont-Ferrand, PUBP, fascicule n°47, 449p.
- GAY Georges (1997) « L'industrie de la tresse à Ambert : le développement industriel comme affirmation d'une identité patronale », CERAMAC, *Gestion des espaces fragiles en moyenne montagne. Massif central – Carpates polonaises*, Clermont-Ferrand, PUBP, n°9, pp. 49-64
- INSEE Auvergne (2003a) « Panorama des services aux entreprises », *Dossier n°8*.
- INSEE Auvergne (2003b) « Ecoscopie de l'Allier », *Dossier n°10*.
- INSEE Auvergne (2004a) « Concentration et spécialisation industrielle : atouts et faiblesses », *La Lettre*, n°15
- INSEE Auvergne (2004b) « Une économie plutôt autonome », *La Lettre n° 20*.
- INSEE Auvergne (2004c) « Transferts d'établissements », *La Lettre n° 24*.
- LABORIE Jean-Paul (1997) « Les petites villes et la métropolisation. Etat de la question à travers la recherche universitaire », LABORIE Jean-Paul et RENARD Jean (eds), *Bourgs et petites villes*, Presses universitaires du Mirail, n°10, pp. 21-50
- LEROY Stéphane (2000) « Sémantique de la métropolisation », *L'Espace géographique*, n°1, pp.78-86.
- LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (2003) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1032p.
- LACOUR Claude et PUISSANT Sylvette (1999) *La métropolisation. Croissance, diversité, fractures*, Paris, Anthropos, pp. 63-113
- MAY Nicole (1993) « L'aménagement du territoire et le système national urbain : de l'armature urbaine aux réseaux de villes », *Revue d'Economie régionale et urbaine*, n°5, pp. 823-832
- MIGNOT Dominique (1999) « Métropolisation et nouvelles polarités. Le cas de l'agglomération lyonnaise », *Les Cahiers scientifiques du transport*, n°36, pp. 87-112
- ROO de Priscilla (1993) « La métropolité », SALLEZ Alain (ed). *Les villes, lieux d'Europe*, La Tour d'Aigues, DATAR-Ed. de l'Aube, pp. 9-18
- ROZEMBLAT Claude (1992) « L'internationalisation des villes européennes par les réseaux des entreprises multinationales », *Revue d'Economie Rurale et Urbaine*, n°4, pp. 661-678
- SALLEZ Alain et VEROT Pierre (1993) « Les villes en question », SALLEZ Alain (ed) *Les villes, lieux d'Europe*, La Tour d'Aigues, DATAR-Ed. de l'Aube, pp. 147-178
- SAVY Michel et VELTZ Pierre (eds) (1993) *Les Nouveaux Espaces de l'entreprise*, La Tour d'Aigues, DATAR- Ed. de l'Aube, 199p.
- VELTZ Pierre (1996) *Mondialisation, villes et territoires*, Paris, PUF, 262p.

¹ Cet article s'appuie sur une synthèse de données statistiques (Institut national de la Statistique et des Etudes économiques (INSEE), Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)...) pour tous les indicateurs démographiques et économiques. Des enquêtes de terrain (entretiens semi-directifs) avec une quinzaine d'acteurs économiques (chefs d'entreprise, responsables d'organismes publics comme le Comité d'Expansion économique) ont été réalisées début 2005 dans le cadre d'un diagnostic territorial effectué par le CERAMAC pour le Conseil général de l'Allier. Les critères de sélection se sont faits sur la base de la taille : nous avons

privilegié les grandes entreprises à dimension nationale ou multinationale (ADISSEO, BOSCH, SAGEM, DUNLOP...) pour connaître les motivations d'implantation d'établissements dans l'Allier. Le Conseil général avait également procédé à une enquête auprès des habitants du département (5181 personnes enquêtées en 2001) pour connaître les images et les valeurs associées au département.

² Les calculs de l'INSEE sont faits à l'échelle des unités urbaines (agglomérations morphologiques) et non à celle des aires urbaines (agglomérations fonctionnelles). La dynamique de l'étalement, tant démographique qu'économique, est minimisée. La croissance de l'emploi se fait majoritairement dans les aires urbaines.

³ Les échanges d'entreprises correspondent au solde entre les établissements s'installant dans l'Allier et ceux qui en partent.

⁴ L'indice de concentration calculé par l'INSEE représente la part de l'emploi total relative aux dix premiers établissements employeurs de la zone.

⁵ L'indice de spécialisation sectorielle mesure la spécialisation des activités de la zone dans un nombre plus ou moins important de secteurs. Si celui-ci est élevé, une part importante de l'emploi est concentrée dans quelques secteurs déterminés.

⁶ Un transfert d'établissement correspond à un changement d'adresse d'une unité de production.